

HELIOS STRATEGY INVEST

Société par actions simplifiée

Capital social : 300.000,00 euros

Siège social : 9 LE PONT SAINT JEAN 33420 TIZAC-DE-CURTON

RCS de Libourne numéro 908 478 019

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 01/04/2026

Le 1^{er} avril 2026 à 9 heures,

Les associés de la société HELIOS STRATEGY INVEST se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social.

A cet égard, sont présents :

1. Monsieur Thomas GUIROUS

Titulaire de 2 438 actions en pleine propriété

Titulaire de 562 actions en usufruit

2. Monsieur Yenni GUIROUS, Mineur et représenté par M Thomas GUIROUS

Titulaire de 281 actions en nue-propriété

3. Monsieur Sélyan GUIROUS Mineur et représenté par M Thomas GUIROUS

Titulaire de 281 actions en nue-propriété

Représentant l'intégralité des parts sociales composant le capital social de la Société.

Monsieur Thomas GUIROUS, en qualité de Président de la société, préside la séance.

Le Président constate, d'après la feuille de présence, que le quorum requis est respecté et que l'assemblée générale régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- La copie des convocations régulières des associés ;
- La feuille de présence ; ;
- Le texte des projets des résolutions qui seront proposés.

Textes des résolutions

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :

1. Changement de siège social de la société ;
2. Refonte des statuts ;
3. Pouvoirs pour formalités.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale lui donne acte de cette déclaration puis le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE DECISION

Changement de siège social

L'Assemblée Générale, **décide**, de transférer le siège social de la société :

Ancienne adresse :

9 LE PONT SAINT JEAN 33420 TIZAC-DE-CURTON

Nouvelle adresse :

156 RUE D'ORNANO, 33000 BORDEAUX

Ce transfert prend effet à compter du 01/04/2026.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME DECISION

Refonte des statuts

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance :

- de la nécessité de mettre à jour les statuts de la Société afin de les rendre conformes aux dispositions légales et réglementaires en vigueur,
- et/ou d'y intégrer les modifications décidées par les résolutions précédentes,

décide de procéder à une refonte intégrale des statuts de la Société.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME DECISION

Pouvoir en vue des formalités

L'Assemblée Générale, **délègue** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Fait à FLOIRAC, le 01/04/2026

Le Président :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Guirous', is written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop on the left and a series of connected strokes on the right.

Par : M. Thomas Guirous, Président

